Compétition de gymnastique

Voici le compte-rendu d'un entretien entre l'ORGANISATEUR d'une manifestation de gymnastique et l'INFORMATICIEN chargé de l'analyse:

INFORMATICIEN : Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste une manifestation de gymnastique ?

ORGANISATEUR: Oui. Une manifestation est composée d'un ensemble d'épreuves. A ces épreuves participent des gymnastes à titre individuel ou au titre de l'équipe à laquelle ils sont obligatoirement rattachés. Chacun d'entre eux est repéré par un numéro unique. On connaît également leur nom, leur sexe et leur date de naissance. Leur participation à une épreuve est sanctionnée par une note.

INFORMATICIEN : Vous avez parlé de participation à des épreuves en individuel et par équipe, pouvez-vous préciser ?

ORGANISATEUR: Oui, il y a des épreuves individuelles et par équipe. Une épreuve est repérée par un numéro unique, elle possède un nom. Pour une épreuve donnée qui correspond à un agrès donné, un gymnase obtient une note. Si c'est une épreuve individuelle la note est individuelle dans l'autre cas c'est une note pour l'équipe. La note finale de l'équipe sera donc calculée!

INFORMATICIEN : Une épreuve donnée correspond toujours à un même agrès?

ORGANISATEUR : Oui, et à un seul, alors que pour un agrès donné, on peut avoir plusieurs épreuves selon leur type : une épreuve individuelle pour les hommes, une épreuve individuelle pour les femmes et la même chose pour les épreuves par équipe. Chaque type est repéré par un numéro et un libellé de type. Les agrès sont identifiés par un numéro et un nom.

INFORMATICIEN: Un même gymnaste peut-il concourir en individuel et en équipe ORGANISATEUR: Oui, dans le premier cas il obtient une note individuelle, dans le second cas c'est l'équipe qui obtient la note.

INFORMATICIEN : Est-ce que pour une épreuve donnée, une équipe donnée peut voir sa composition modifiée ?

ORGANISATEUR : Non, les équipes sont constantes pendant toute la manifestation, chaque équipe doit avoir un capitaine qui est lui-même un athlète participant aux épreuves. Les équipes ont un numéro unique d'identification et un nom.

INFORMATICIEN : Une épreuve donnée est donc individuelle ou collective, mais pas les deux à la fois.

ORGANISATEUR : Oui. De plus je dois vous préciser que toutes les épreuves ne se déroulent pas dans le même lieu. En général dans un lieu donné, plusieurs épreuves sont organisées. En revanche, et pour des raisons d'organisation facile à comprendre, une épreuve donnée dans un type donné (épreuve individuelle, par équipe, masculine ou féminine) se déroule toujours dans un seul lieu. Un lieu possède un numéro de lieu unique et un libellé.

INFORMATICIEN: Qui donne les notes?

ORGANISATEUR : Ce sont des jurys.

INFORMATICIEN: Un jury est donc attaché à une épreuve.

ORGANISATEUR: Pas du tout, un jury note les épreuves sur un agrès, que celles-ci soient individuelles ou collectives. Un jury est repéré par un numéro de jury, il a un libellé de jury. Il est constitué de quatre juges et d'un président. Un juge ne peut présider qu'un seul jury. D'autre part, un juge a un numéro de juge et un nom.

INFORMATICIEN : Donc un juge peut être président d'un jury donné et simplement juge dans un autre ?

ORGANISATEUR : Oui.

INFORMATICIEN: Si j'ai bien compris, chaque agrès a un jury et chaque jury a son

agrès?

ORGANISATEUR : Non ! Un agrès a un jury mais un jury peut opérer sur plusieurs

agrès.

Proposer un Modèle Conceptuel des Données